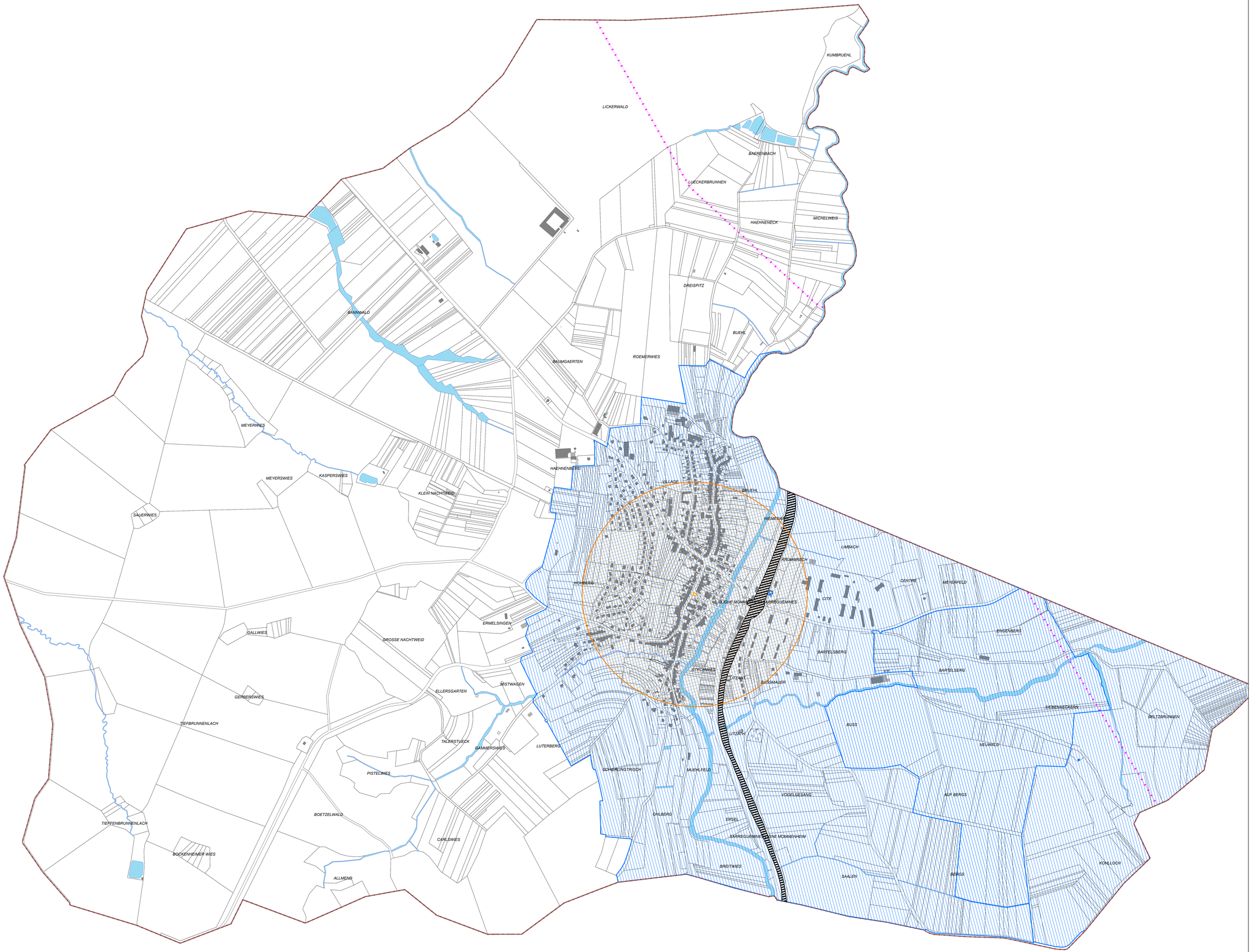

REVISION DU POS EN PLU
ENQUETE PUBLIQUE

Vu pour être annexé à l'arrêté du Maire en date du 04/11/2019,

A Oermingen, le Maire,
Simon SCHMIDT

AC1 - Monuments Historiques
- Monument Historique inscrit
- périmètre de protection (500 mètres)

AS1 - Protection des eaux
- point de captage
- Périmètre de Protection Immédiate
- Périmètre de Protection Rapprochée

I1 - Protection des canalisations d'hydrocarbure
- conduite d'hydrocarbure

T1 - Voies ferrées
- zone de protection

La servitude T7 est relative aux installations particulières situées hors des zones de dégagement des aérodromes. Cette servitude s'applique sur tout le territoire national.

Plan établi sur la base des données géographiques diffusées par les services responsables.
Les représentations cartographiques des servitudes sont fournies à titre informatif, elles ne dispensent pas des consultations obligatoires auprès des autorités publiques, des gestionnaires de données et de servitudes ou des services instructeurs.

maître d'ouvrage :

Commune d'Oermingen

Plan Local d'Urbanisme

SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

PLU ARRETE

Vu pour être annexé à la délibération du conseil Municipal en date du 9 juillet 2017

A Oermingen, le 16/07/2019
M. Simon Schmidt, le Maire.

conduite d'études :
OTE Ingénierie

1:5 000